

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00352 Numéro SIREN : 333 337 590 Nom ou dénomination : TEOPOLITUB
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2022 sous le numéro de dépôt 493

Certifié conforme

Thonpelle

SAS TEOPOLITUB

Fabrication de structures métalliques

Zone artisanale du Landreau

49450 BEAUPREAU EN MAUGES

Siret : 33333759000025

Etats Financiers

Exercice du 01/06/2020 au 31/05/2021

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2021	Net 31/05/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 010	38 578	6 431	13 789
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	72 567	25 043	47 524	52 211
Installations techniques, matériel et outillage industriels	737 045	581 540	155 505	240 596
Autres immobilisations corporelles	480 519	224 740	255 779	265 893
Immobilisations corporelles en cours				1 381
Avances et acomptes	3 840		3 840	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	10 320		10 320	10 320
Prêts	3 262		3 262	5 026
Autres immobilisations financières	87 467		87 467	51 167
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 440 030	869 902	570 128	640 384
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	738 390		738 390	527 860
En-cours de production (biens et services)	101 203		101 203	77 592
Produits intermédiaires et finis	4 080		4 080	5 865
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 000		11 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 534 037	49 352	2 484 685	1 600 549
Autres créances	658 957		658 957	621 824
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 869		9 869	357 989
Charges constatées d'avance (3)	42 027		42 027	49 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 099 563	49 352	4 050 211	3 241 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 539 593	919 254	4 620 339	3 881 678
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

31/05/2021 31/05/2020

CAPITAUX PROPRES

Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	29 974	29 974
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	835 846	709 285
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	44 227	126 562
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 130 047	1 085 820

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total II**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total III**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 347 916	983 175
Emprunts et dettes diverses (3)	70 856	73 388
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 854	1 252 779
Dettes fiscales et sociales	417 882	472 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	67 784	13 834
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	3 490 292	2 795 858
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	4 620 339	3 881 678

(1) Dont à plus d'un an (a)	617 841	371 409
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 872 451	2 424 449
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	156 799	131 844
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/05/2021	31/05/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	9 209 248	8 682 403
Production vendue (services)	513 673	272 466
Chiffre d'affaires net	9 722 921	8 954 869
Dont à l'exportation		
Production stockée	21 826	-243 549
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	123 648	56 014
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 803	33 126
Autres produits	268	17
Total I	9 894 466	8 800 477
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 681 723	3 453 068
Variations de stock	-210 530	-246 630
Autres achats et charges externes (a)	4 413 065	3 843 301
Impôts, taxes et versements assimilés	54 447	76 221
Salaires et traitements	1 280 507	997 963
Charges sociales	457 443	358 041
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	184 430	159 451
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		9 870
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 593	1 065
Total II	9 865 678	8 652 351
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	28 788	148 126
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 819	3 308
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 819	3 308
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	9 443	14 968
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	9 443	14 968
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 624	-11 660
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 164	136 467

Compte de Résultat (suite)

	31/05/2021	31/05/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	39 549	71 617
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	39 549	71 617
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	271	30 918
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	271	30 918
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	39 278	40 699
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	20 215	50 604
Total des produits (I+III+V+VII)	9 939 834	8 875 402
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 895 607	8 748 840
BENEFICE OU PERTE	44 227	126 562
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	43 915	47 712
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 814	3 302
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	37	235

Annexe

Faits caractéristiques

Conséquences de l'événement Covid-19

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Impacts de l'événement Covid-19

Impact sur le bilan

Sur le plan financier, notre entreprise a obtenu de ses organismes bancaires des Prêts Garantis par l'Etat pour un montant total de 480 000 euros qui viennent s'ajouter au 255 000 euros déjà obtenus l'an dernier.

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant brut	dont COVID	hors COVID
Report des échéances d'emprunt reportées au 31 mai 2021	89 777	89 777	
Total	89 777	89 777	

Impact sur les autres produits

Les allocations versées par l'Etat au titre de l'activité partielle ont permis de maintenir l'emploi sur l'exercice.

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Allocation partielle perçue en 2021	3 126		3 126
Total	3 126		3 126

Impact sur les charges

Les allocations versées par l'Etat au titre de l'activité partielle ont permis de maintenir l'emploi sur l'exercice.

La société a bénéficié de report de 4 ou 5 échéances de plusieurs crédit baux sur l'exercice.

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Activité partielle	703		703
Report d'échéances de crédit baux	19 741		19 741
Total	20 444		20 444

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Affacturation

Depuis juin 2019, la société TEOPOLITUB a recours à l'affacturation.

Le montant des créances cédées se monte à 9 869 euros au 31 mai 2021.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TEOPOLITUB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2021, dont le total est de 4 620 339 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 227 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2020 au 31/05/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 010			45 010
Immobilisations incorporelles	45 010			45 010
- Constructions sur sol propre	72 567			72 567
- Installations techn., matériel et outillage industriels	767 323	18 885	49 163	737 045
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	137 258	39 930	9 400	167 787
- Matériel de transport	308 537	11 737	29 727	290 546
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 637	6 899	350	22 186
- Immobilisations corporelles en cours	1 381		1 381	
- Avances et acomptes		3 840		3 840
Immobilisations corporelles	1 302 703	81 290	90 021	1 293 971
- Autres titres immobilisés	10 320			10 320
- Prêts et autres immobilisations financières	56 193	36 300	1 764	90 729
Immobilisations financières	66 513	36 300	1 764	101 049
ACTIF IMMOBILISE	1 414 225	117 590	91 785	1 440 030

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions		81 290	36 300	117 590
Augmentations de l'exercice		81 290	36 300	117 590
Ventilation des diminutions				
Cessions		90 021	1 764	91 785
Diminutions de l'exercice		90 021	1 764	91 785

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 221	7 358		38 578
Immobilisations incorporelles	31 221	7 358		38 578
- Constructions sur sol propre	20 356	4 687		25 043
- Installation techn., matériel et outillage industriels	526 727	103 976	49 163	581 540
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	36 045	14 168	9 130	41 083
- Matériel de transport	152 026	51 156	29 727	173 455
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 467	3 085	350	10 202
Immobilisations corporelles	742 621	177 072	88 370	831 323
ACTIF IMMOBILISE	773 842	184 430	88 370	869 902

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	738 390	527 860	210 530	
Autres approvisionnements				
Total I	738 390	527 860	210 530	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	4 080	5 865		1 785
Produits résiduels				
Autres				
Total II	4 080	5 865		1 785
Production en cours				
Produits				
Travaux	101 203	77 592	23 611	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	101 203	77 592	23 611	
Production stockée			23 611	1 785

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 325 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 262		3 262
Autres	87 467		87 467
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 534 037	2 534 037	
Autres	658 957	658 957	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 027	42 027	
Total	3 325 750	3 235 021	90 729
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 764		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	562 609
Fournisseurs - rrr à obtenir	7 482
Total	570 091

Les produits à recevoir ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des comptes clients	49 352
TOTAL	49 352

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 900 000 titres d'une valeur nominale de 0,22 euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 490 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	156 799	156 799		
- à plus de 1 an à l'origine	1 191 117	573 276	617 841	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 854	1 585 854		
Dettes fiscales et sociales	417 882	417 882		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	138 640	138 640		
Produits constatés d'avance				
Total	3 490 292	2 872 451	617 841	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 531 280

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 191 494

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	364 964	851 070	469 079
Total	364 964	851 070	469 079

Charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 540
Dettes fiscales et sociales	178 365
Autres dettes	216
Total	235 122

Les charges à payer ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	42 027
Total	42 027

Les charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/05/2021	31/05/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 819	3 308
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 819	3 308
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 443	14 968
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 443	14 968
Résultat financier	-3 624	-11 660

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
<i>Transfert de charges d'exploitation</i>	13 134	
<i>Transfert affectant valeur ajoutée</i>	9 690	
<i>Transfert de charges personnel</i>	2 978	
Transfert de charges d'exploitation	25 803	
Total	25 803	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/05/2021	31/05/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 549	71 617
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	39 549	71 617
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	271	30 918
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	271	30 918
Résultat exceptionnel	39 278	40 699

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	271	
Autres produits		39 549
TOTAL	271	39 549

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Montant

Base de calcul de l'impôt

Taux Normal - 33 1/3 %

Taux Normal - 31 %

Taux Normal - 28 %

Taux Réduit - 15 %

Plus-Values à LT - 15 %

Concession de licences - 15 %

Contribution locative - 2,5 %

79 065

Crédits d'impôt

Compétitivité Emploi

Crédit recherche

Crédit formation des dirigeants

Crédit apprentissage

Crédit famille

Investissement en Corse

Crédit en faveur du mécénat

1 923

Autres imputations

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2011, la société SAS TEOPOLITUB est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ARBAT-METAL, 10 Rue des Mésanges 49120 CHEMILLE EN ANJOU.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'intégration fiscale n'a aucune incidence sur les comptes annuels clos au 31 mai 2021.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale charge	22 138
Crédit impôt Mécénat	-1 923
TOTAL	20 215

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 1 apprenti et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	8	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	38	
Ouvriers		
Total	46	

Engagements financiers**Engagements donnés**Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

226 282

Engagements de crédit-bail immobilier

Gage sur véhicule

190 500

Nantissement du fonds

202 430

Nantissement de matériels

454 300

Autres engagements donnés

847 230

Total**1 073 512**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements reçus

Montant en
euros

Plafonds des découverts autorisés

937 670

Cautions de garanties bancaires (info bpa non connues)

937 670

Avals et cautions

35 000

Caution solidaire ARBAT METAL

35 000

Autres engagements reçus

Total**972 670**

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 600 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

TEOPOLITUB
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : ZA du Landreau - Villedieu-la-Blouère
49450 BEAUPREAU-EN-MAUGES
333 337 590 RCS ANGERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2021
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 mai 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mai 2021 s'élevant à 44 226,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	44 226,94 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte "autres réserves"	155 773,06 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
A titre de dividendes	200 000,00 euros
Soit 0,22 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1^{er} décembre 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire



de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mai 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/05/2020	-	-	-
31/05/2019	30 000 €	30 000 €	-
31/05/2018	-	-	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 novembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme :

La Présidente
La Société ARBAT-METAL
Représentée par M. Auguste ROMPILLON





Greffe

RSM Ouest

18 avenue Jacques Cartier
BP 30266
44818 Saint-Herblain Cedex
France
T +33 2 51 83 30 30
F +33 2 51 83 30 39

www.rsmfrance.fr

TEOPOLITUB

Siège social : ZA du Landreau - VILLEDIEU LA BLOUERE
49450 BEAUPREAU-EN-MAUGES
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mai 2021

TEOPOLITUB

Siège social : ZA du Landreau – VILLEDIEU LA BLOUERE – 49450 BEAUPREAU-EN-MAUGES
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mai 2021

A l'assemblée générale de la société TEOPOLITUB,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TEOPOLITUB relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juin 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L. 823-12-1 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de la Présidente et autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

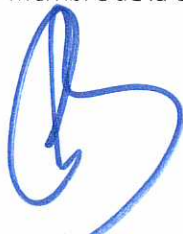
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Herblain, le 15 novembre 2021

Le commissaire aux comptes

RSM Ouest

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique



Céline Braud

Associé

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/05/2021	Net 31/05/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	45 010	38 578	6 431	13 789
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	72 567	25 043	47 524	52 211
Installations techniques, matériel et outillage industriels	737 045	581 540	155 505	240 596
Autres immobilisations corporelles	480 519	224 740	255 779	265 893
Immobilisations corporelles en cours				1 381
Avances et acomptes	3 840		3 840	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	10 320		10 320	10 320
Prêts	3 262		3 262	5 026
Autres immobilisations financières	87 467		87 467	51 167
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 440 030	869 902	570 128	640 384
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	738 390		738 390	527 860
En-cours de production (biens et services)	101 203		101 203	77 592
Produits intermédiaires et finis	4 080		4 080	5 865
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	11 000		11 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 534 037	49 352	2 484 685	1 600 549
Autres créances	658 957		658 957	621 824
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	9 869		9 869	357 989
Charges constatées d'avance (3)	42 027		42 027	49 616
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 099 563	49 352	4 050 211	3 241 295
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 539 593	919 254	4 620 339	3 881 678

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/05/2021	31/05/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	29 974	29 974
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	20 000	20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	835 846	709 285
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	44 227	126 562
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	1 130 047	1 085 820
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 347 916	983 175
Emprunts et dettes diverses (3)	70 856	73 388
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 854	1 252 779
Dettes fiscales et sociales	417 882	472 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	67 784	13 834
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	3 490 292	2 795 858
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	4 620 339	3 881 678
(1) Dont à plus d'un an (a)	617 841	371 409
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 872 451	2 424 449
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	156 799	131 844
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

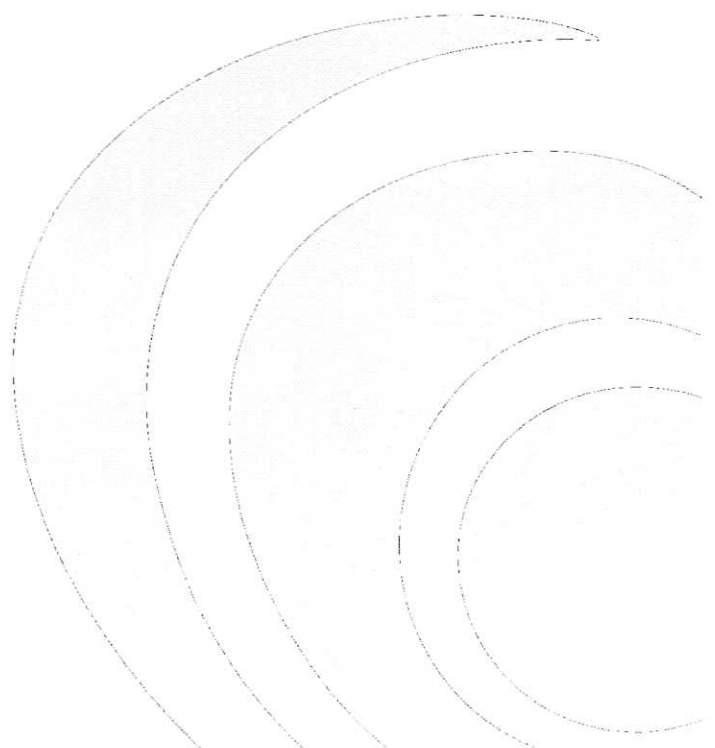
Compte de Résultat

	31/05/2021	31/05/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	9 209 248	8 682 403
Production vendue (services)	513 673	272 466
Chiffre d'affaires net	9 722 921	8 954 869
Dont à l'exportation		
Production stockée	21 826	-243 549
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	123 648	56 014
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	25 803	33 126
Autres produits	268	17
Total I	9 894 466	8 800 477
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	3 681 723	3 453 068
Variations de stock	-210 530	-246 630
Autres achats et charges externes (a)	4 413 065	3 843 301
Impôts, taxes et versements assimilés	54 447	76 221
Salaires et traitements	1 280 507	997 963
Charges sociales	457 443	358 041
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	184 430	159 451
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		9 870
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 593	1 065
Total II	9 865 678	8 652 351
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	28 788	148 126
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 819	3 308
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	5 819	3 308
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	9 443	14 968
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	9 443	14 968
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 624	-11 660
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	25 164	136 467

Compte de Résultat (suite)

	31/05/2021	31/05/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	39 549	71 617
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	39 549	71 617
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	271	30 918
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	271	30 918
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	39 278	40 699
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	20 215	50 604
Total des produits (I+III+V+VII)	9 939 834	8 875 402
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 895 607	8 748 840
BENEFICE OU PERTE	44 227	126 562
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	43 915	47 712
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 814	3 302
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	37	235

Annexe



Faits caractéristiques

Conséquences de l'événement Covid-19

Règles et méthodes comptables

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Impacts de l'événement Covid-19

Impact sur le bilan

Sur le plan financier, notre entreprise a obtenu de ses organismes bancaires des Prêts Garantis par l'Etat pour un montant total de 480 000 euros qui viennent s'ajouter au 255 000 euros déjà obtenus l'an dernier.

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Montant brut	dont COVID	hors COVID
Report des échéances d'emprunt reportées au 31 mai 2021	89 777	89 777	
Total	89 777	89 777	

Impact sur les autres produits

Les allocations versées par l'Etat au titre de l'activité partielle ont permis de maintenir l'emploi sur l'exercice.

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Allocation partielle perçue en 2021	3 126		3 126
Total	3 126		3 126

Impact sur les charges

Les allocations versées par l'Etat au titre de l'activité partielle ont permis de maintenir l'emploi sur l'exercice.

La société a bénéficié de report de 4 ou 5 échéances de plusieurs crédit baux sur l'exercice.

Informations chiffrées sur les points d'attention retenus

	Impact brut	Mesure de soutien	Impact net
Activité partielle	703		703
Report d'échéances de crédit baux	19 741		19 741
Total	20 444		20 444

Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Affacturation

Depuis juin 2019, la société TEOPOLITUB a recours à l'affacturation.

Le montant des créances cédées se monte à 9 869 euros au 31 mai 2021.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS TEOPOLITUB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2021, dont le total est de 4 620 339 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 44 227 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/06/2020 au 31/05/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/05/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	45 010			45 010
Immobilisations incorporelles	45 010			45 010
- Constructions sur sol propre	72 567			72 567
- Installations techn., matériel et outillage industriels	767 323	18 885	49 163	737 045
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	137 258	39 930	9 400	167 787
- Matériel de transport	308 537	11 737	29 727	290 546
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 637	6 899	350	22 186
- Immobilisations corporelles en cours	1 381		1 381	
- Avances et acomptes		3 840		3 840
Immobilisations corporelles	1 302 703	81 290	90 021	1 293 971
- Autres titres immobilisés	10 320			10 320
- Prêts et autres immobilisations financières	56 193	36 300	1 764	90 729
Immobilisations financières	66 513	36 300	1 764	101 049
ACTIF IMMOBILISE	1 414 225	117 590	91 785	1 440 030

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Acquisitions		81 290	36 300	117 590
Augmentations de l'exercice		81 290	36 300	117 590
Ventilation des diminutions				
Cessions		90 021	1 764	91 785
Diminutions de l'exercice		90 021	1 764	91 785

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 221	7 358		38 578
Immobilisations incorporelles	31 221	7 358		38 578
- Constructions sur sol propre	20 356	4 687		25 043
- Installation techn., matériel et outillage industriels	526 727	103 976	49 163	581 540
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	36 045	14 168	9 130	41 083
- Matériel de transport	152 026	51 156	29 727	173 455
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 467	3 085	350	10 202
Immobilisations corporelles	742 621	177 072	88 370	831 323
ACTIF IMMOBILISE	773 842	184 430	88 370	869 902

Notes sur le bilan

Actif circulant**Stocks**

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	738 390	527 860	210 530	
Autres approvisionnements				
Total I	738 390	527 860	210 530	
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis	4 080	5 865		1 785
Produits résiduels				
Autres				
Total II	4 080	5 865		1 785
Production en cours				
Produits				
Travaux	101 203	77 592	23 611	
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III	101 203	77 592	23 611	
Production stockée			23 611	1 785

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 325 750 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 262		3 262
Autres	87 467		87 467
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 534 037	2 534 037	
Autres	658 957	658 957	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 027	42 027	
Total	3 325 750	3 235 021	90 729
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	1 764		
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	562 609
Fournisseurs - rrr à obtenir	7 482
Total	570 091

Les produits à recevoir ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Notes sur le bilan**Dépréciation des actifs****Dépréciation des créances**

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation des comptes clients	49 352
TOTAL	49 352

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 200 000 euros décomposé en 900 000 titres d'une valeur nominale de 0,22 euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 490 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	156 799	156 799		
- à plus de 1 an à l'origine	1 191 117	573 276	617 841	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 585 854	1 585 854		
Dettes fiscales et sociales	417 882	417 882		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	138 640	138 640		
Produits constatés d'avance				
Total	3 490 292	2 872 451	617 841	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice 531 280

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 191 494

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	364 964	851 070	469 079
Total	364 964	851 070	469 079

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 540
Dettes fiscales et sociales	178 365
Autres dettes	216
Total	235 122

Les charges à payer ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	42 027
Total	42 027

Les charges constatées d'avance ne concernent que des opérations à caractère habituel.

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/05/2021	31/05/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	5 819	3 308
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	5 819	3 308
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	9 443	14 968
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	9 443	14 968
Résultat financier	-3 624	-11 660

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation	13 134	
Transfert affectant valeur ajoutée	9 690	
Transfert de charges personnel	2 978	
Transfert de charges d'exploitation	25 803	
Total	25 803	

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/05/2021	31/05/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	39 549	71 617
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	39 549	71 617
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	271	30 918
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	271	30 918
Résultat exceptionnel	39 278	40 699

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	271	
Autres produits		39 549
TOTAL	271	39 549

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31 %	
Taux Normal - 28 %	79 065
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	1 923
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/06/2011, la société SAS TEOPOLITUB est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ARBAT-METAL, 10 Rue des Mésanges 49120 CHEMILLE EN ANJOU.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

L'intégration fiscale n'a aucune incidence sur les comptes annuels clos au 31 mai 2021.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières du groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale charge	22 138
Crédit impôt Mécénat	-1 923
TOTAL	20 215

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 46 personnes dont 1 apprenti et 1 handicapé.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		8
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		38
Total		46

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	226 282
Engagements de crédit-bail immobilier	
Gage sur véhicule	190 500
Nantissement du fonds	202 430
Nantissement de matériels	454 300
Autres engagements donnés	847 230
Total	1 073 512
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Etats Financiers

Exercice du 01/06/2020
au 31/05/2021

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions de garanties bancaires (info bpa non connues)	937 670
Avals et cautions	937 670
Cautions solidaires ARBAT METAL	35 000
Autres engagements reçus	35 000
Total	972 670

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations**Engagements retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 98 600 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.